

06-04-24

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi vingt-quatrième jour du mois d'avril deux mille six (2006), à 19 h 30, au local de pastorale B-301, de l'école le Mistral, 254, avenue Ross, Mont-Joli, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Noëlla Bourdages  
Sara Deschênes  
Louise Dionne  
Gilberte Fournier  
Lise Lévesque  
Pauline Michaud, vice-présidente

MM. Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)  
Yvon Dubé  
Claude Fortin  
Denis Goulet  
Raymond Joly  
Gilbert Labrie (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Jean-Pierre Lavoie  
Jean-Maurice Lechasseur  
Luc Marcoux  
Normand Michaud  
Jean-Yves Poirier  
Guy Potvin  
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M<sup>me</sup> Mariette Chabot, directrice de la formation professionnelle et des services de l'éducation des adultes  
M. Jacques Poirier, directeur général adjoint  
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles

**Absence motivée :**

Raynald Caissy

**06-04-24-230 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

Les sujets abordés dans les questions soumises par le public sont les suivants :

- Frais de surveillance le midi à l'école le Mistral;
- Renouvellement des contrats de transport scolaire.

#### **06-04-24-231 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M. Gilbert Labrie, représentant du Comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

#### **06-04-24-232 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions réservée au public;
- 3.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 4.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 5.0 **Décision**
  - 5.1 a) Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2006 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - b) Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 27 mars 2006, tenu le 10 avril 2006 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 5.2 Plan d'effectif du personnel professionnel 2006-2007 - Pour adoption (Jacques Poirier);
  - 5.3 Plan d'effectif du personnel de soutien régulier 2006-2007 - Pour adoption (Jacques Poirier);
  - 5.4 Calendrier scolaire des jeunes 2006-2007 - Pour adoption (Jacques Poirier);
  - 5.5 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2006-2007 - Pour adoption (Jacques Poirier);
  - 5.6 Construction d'une salle multifonctionnelle à l'école Saint-Jean - Octroi du contrat (Carl Ruest);
  - 5.7 Félicitations - Concours *Chapeau les filles* (Cathy-Maude Croft);
  - 5.8 Unité régionale de loisir et de sport Bas-Saint-Laurent - Délégation de représentants (Paul Labrecque);

5.9 Politique relativement aux contributions financières qui peuvent être exigées des parents et des élèves - Pour adoption (Paul Labrecque);

5.10 Autorisations de voyages - Directeur général (Paul Labrecque);

5.11 Rapport annuel 2004-2005 (Paul Labrecque);

5.12 Classification des directeurs d'école du primaire (Paul Labrecque);

5.13 Structure administrative et suivis (**huis clos**) (Paul Labrecque);

5.14 Probations - Cadres (**huis clos**) (**ajournement**) (Paul Labrecque);

## 6.0 Information

6.1 Rapport du président ;

7.0 Questions nouvelles;

8.0 Ajournement de la séance.

## DÉCISION

### 06-04-24-233 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2006 - APPROBATION ET SUIVIS

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2006, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

### 06-04-24-234 PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2006, TENU LE 10 AVRIL 2006 - APPROBATION ET SUIVIS

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'approuver le procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 27 mars 2006, tenu le 10 avril 2006, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

### 06-04-24-235 PLAN D'EFFECTIF DU PERSONNEL PROFESSIONNEL 2006-2007 - POUR ADOPTION

ATTENDU les analyses et les échanges réalisés lors de la préparation du projet du plan d'effectif du personnel professionnel pour l'année scolaire 2006-2007;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité des relations de travail;

ATTENDU les discussions au Comité plénier du 10 avril 2006;

ATTENDU les dispositions de l'article 5-6.00 de la convention collective applicable au personnel professionnel;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'adopter le plan d'effectif 2006-2007 du personnel professionnel, tel que présenté par le directeur général adjoint.

**06-04-24-236 PLAN D'EFFECTIF DU PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER 2006-2007 - POUR ADOPTION**

ATTENDU les analyses et les échanges réalisés lors de la préparation du projet du plan d'effectif du personnel de soutien régulier pour l'année scolaire 2006-2007;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité des relations de travail;

ATTENDU les discussions au Comité plénier du 10 avril 2006;

ATTENDU les dispositions de l'article 7-3.00 de la convention collective applicable au personnel de soutien;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'adopter le plan d'effectif 2006-2007 du personnel de soutien régulier, tel que présenté par le directeur général adjoint.

**06-04-24-237 CALENDRIER SCOLAIRE DES JEUNES 2006-2007 - POUR ADOPTION**

ATTENDU l'entente au Comité paritaire du personnel enseignant, en vertu de l'article 8-4-02 de la convention collective locale;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du Comité de parents et du SERM;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu d'adopter le calendrier scolaire 2006-2007, pour le secteur des jeunes, présenté au document SE-05-015A.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**06-04-24-238 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR L'ANNÉE 2006-2007 - POUR ADOPTION**

ATTENDU les articles 193 et 275 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant la répartition des ressources financières pour l'année 2006-2007 à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU les consultations qui ont été effectuées sur les objectifs, les principes et les critères de répartition des ressources;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu d'adopter le document *Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2006-2007*.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**06-04-24-239 CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTIFONCTIONNELLE À L'ÉCOLE SAINT-JEAN - OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour la construction d'une salle multifonctionnelle à l'école Saint-Jean;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de l'architecte responsable du projet;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu d'octroyer le contrat à la firme *Construction DRM 175934 Canada inc.* plus bas soumissionnaire conforme au montant de 507 400 \$ pour réaliser ce projet.

**06-04-24-240 FÉLICITATIONS - CONCOURS CHAPEAU LES FILLES**

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'offrir nos plus sincères félicitations aux élèves suivantes qui se sont méritées une bourse de 500 \$ dans le cadre de la remise régionale des prix du concours *Chapeau les filles* :

- M<sup>me</sup> Emmanuelle Dufour, élève en Bovins de boucherie du Centre formation professionnelle Mont-Joli-Mitis;
- M<sup>me</sup> Claire Levasseur, élève en Production laitière du Centre formation professionnelle Mont-Joli-Mitis;
- M<sup>me</sup> Chantal Michaud, élève en Dessin de bâtiment du Centre de formation Rimouski-Neigette.

**06-04-24-241 UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT BAS-SAINT-LAURENT - DÉLÉGATION DE REPRÉSENTANTS**

ATTENDU l'adhésion de la Commission scolaire des Phares à l'Unité régionale de loisir et de sport Bas-Saint-Laurent ;

ATTENDU la demande de l'Unité régionale de loisir et de sport Bas-Saint-Laurent adressée à chaque organisme de déléguer deux représentants ayant droit de parole et de vote lors des assemblées générales ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu de déléguer M. Alain Rioux et M<sup>me</sup> Pauline Michaud à titre de représentants de la Commission scolaire des Phares aux assemblées générales de l'Unité régionale de loisir et de sport Bas-Saint-Laurent.

**06-04-24-242 POLITIQUE RELATIVEMENT AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES QUI PEUVENT ÊTRE EXIGÉES DES PARENTS ET DES ÉLÈVES - POUR ADOPTION**

ATTENDU la résolution 06-03-20-196;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du Comité de parents;

Il est proposé par M. Alain Rioux d'adopter la *Politique relativement aux contributions financières qui peuvent être exigées des parents et des élèves*.

M. Claude Fortin propose un amendement à l'effet de retirer le dernier paragraphe de l'article 4.6, soit :

« *La tarification ne doit s'adresser qu'aux seuls utilisateurs de ces services* ».

M. Tudeau demande le vote sur la proposition amendée :

POUR : 8  
CONTRE : 10

L'amendement est rejeté.

M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages demande le vote sur la proposition principale :

POUR : 10  
CONTRE : 8

Cette proposition est adoptée à la majorité des voix.

Ce document sera inséré au *Recueil des règles de gestion* de la Commission scolaire.

#### **06-04-24-243 AUTORISATIONS DE VOYAGES - DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Il est proposé par M. Yvon Dubé et résolu d'autoriser les voyages inscrits au document DG-AV-05-06-13.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

#### **06-04-24-244 RAPPORT ANNUEL 2004-2005**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'adopter le *Rapport annuel pour l'année scolaire 2004-2005 de la Commission scolaire des Phares*.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

#### **06-04-24-245 CLASSIFICATION DES DIRECTEURS D'ÉCOLE DU PRIMAIRE**

ATTENDU que le nouveau *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires* prévoit deux classes de directeurs d'école de moins de 500 élèves, soit la classe 6 pour les moins de 250 élèves et la classe 7 pour les plus de 250 élèves;

ATTENDU la difficulté de recrutement que nous rencontrons déjà;

ATTENDU que l'application du Règlement vient déclasser trois directeurs d'école primaire de notre Commission scolaire;

ATTENDU que ces mêmes directions d'établissement ont à gérer deux ou trois bâtisses et, dans un cas, deux ordres d'enseignement;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire de maintenir les petites écoles de village et la volonté que semble partager le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU que même le regroupement de deux et même trois pavillons ne génère pas toujours plus de 250 élèves;

ATTENDU que la gestion de deux ou trois petites écoles communautaires implique :

- autant d'équipes d'enseignants;
- autant de projets éducatifs;
- autant de plans de réussite;
- des classes à niveaux multiples;
- d'établir des liens avec autant de communautés différentes;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu que la Commission scolaire des Phares demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de revoir la classification des directeurs d'école afin d'accorder la classe 7 à tous les directeurs d'école de 500 élèves et moins.

**06-04-24-246    PROBATIONS - CADRES**

Ce sujet est reporté à l'ajournement de la présente séance.

**06-04-24-247    HUIS CLOS**

À 21 h 10, il est proposé par M. Normand Michaud et résolu de continuer la séance à huis clos.

**06-04-24-248    RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 21 h 35, il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de siéger en séance publique.

**06-04-24-249    STRUCTURE ADMINISTRATIVE ET SUIVIS**

ATTENDU la structure administrative actuellement en vigueur à la Commission scolaire;

ATTENDU la récente nomination du directeur général adjoint au poste de directeur général et le départ annoncé de la directrice des services éducatifs;

ATTENDU que la structure organisationnelle de la Commission scolaire doit lui permettre de prendre ses responsabilités et d'assumer les pouvoirs dévolus par la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU qu'il y a lieu de bonifier la place qu'occupent les services éducatifs du secteur des jeunes dans la nouvelle structure afin de tenir compte des défis prioritaires qui interpellent la Commission scolaire;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la consultation effectuée auprès de l'Association des cadres scolaires du Québec;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu d'adopter, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006, la structure administrative actualisée selon les paramètres suivants :

- Abolir le poste de directrice ou de directeur des services éducatifs du secteur des jeunes.
- Créer un poste de directrice générale adjointe ou de directeur général adjoint responsable notamment des services éducatifs du secteur des jeunes et de l'organisation scolaire.
- Abolir le poste de directrice générale adjointe ou de directeur général adjoint responsable des services des ressources humaines et des services des ressources financières.
- Créer un poste de directrice ou de directeur des services des ressources humaines.
- Abolir le poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint aux ressources financières.
- Créer un poste de directrice ou de directeur des services des ressources financières.
- Nommer, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006, M. Marc Girard, au poste de directeur des services des ressources financières.
- Abolir le poste de régisseuse ou de régisseur aux ressources financières.
- Créer un poste de coordonnatrice ou de coordonnateur des services des ressources financières.
- Nommer, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006, M<sup>me</sup> Ann Santerre, coordonnatrice des services des ressources financières.

**06-04-24-250 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT - OUVERTURE DE POSTE**

ATTENDU l'actualisation de la structure administrative qui sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006;

ATTENDU les défis qui interpellent la Commission scolaire en matière de services éducatifs;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'ouvrir un poste de directrice générale adjointe ou de directeur général adjoint responsable notamment des services éducatifs du secteur des jeunes et de l'organisation scolaire, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006 et de le combler par voie de concours.

**06-04-24-251 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT - FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU la résolution 06-04-24-250;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de former un comité de sélection pour le comblement du poste de directrice générale adjointe ou de directeur général adjoint responsable notamment des services éducatifs du secteur des jeunes et de l'organisation scolaire qui sera composé des personnes suivantes :

- M. Raymond Tudeau, président;
- M<sup>me</sup> Pauline Michaud, vice-présidente;
- M. Claude Fortin, commissaire;
- M. Guy Potvin, commissaire;
- M. Raynald Caissy, commissaire;
- M. Paul Labrecque, directeur général;
- M. Jacques Poirier, directeur général adjoint.

Il est également résolu de nommer les commissaires suivants comme substitués :

- M. Jean-Maurice Lechasseur;
- M. Raymond Joly.

**06-04-24-252 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES - OUVERTURE DE POSTE**

ATTENDU l'actualisation de la structure administrative qui sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu d'ouvrir un poste de directrice ou de directeur des services des ressources humaines, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006 et de le combler par voie de concours.

**06-04-24-253 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES - FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU la résolution 06-04-24-252;

Il est proposé par M. Denis Goulet et résolu de former un comité de sélection pour le comblement du poste de directrice ou de directeur des services des ressources humaines qui sera composé de :

- Trois commissaires;
- M. Paul Labrecque, directeur général;
- M. Jacques Poirier, directeur général adjoint.

Il est également résolu de nommer les trois commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M. Raymond Joly;
- M<sup>me</sup> Sara Deschênes;
- M<sup>me</sup> Pauline Michaud.

Il est aussi résolu de nommer les deux commissaires suivants pour agir comme substitués :

- M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages;
- M. Jean-Yves Poirier.

**06-04-24-254 INFORMATION**

Le sujet suivant est traité à titre d'information :

- a) Rapport du président.

**06-04-24-255 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

À 21 h 40, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'ajourner la séance au lundi 15 mai 2006, à 19 h 30.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

**CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2006**

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :**

**TITRE :**

06-04-24-230 Période de questions réservée au public

06-04-24-231 Période réservée aux commissaires parents

06-04-24-232 Adoption de l'ordre du jour

**Décision**

06-04-24-233 Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2006 - Approbation et suivis

06-04-24-234 Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 27 mars 2006, tenu le 10 avril 2006 - Approbation et suivis

06-04-24-235 Plan d'effectif du personnel professionnel 2006-2007 - Pour adoption

06-04-24-236 Plan d'effectif du personnel de soutien régulier 2006-2007 - Pour adoption

06-04-24-237 Calendrier scolaire des jeunes 2006-2007 - Pour adoption

06-04-24-238 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2006-2007 - Pour adoption

## NUMÉRO DE RÉOLUTION :

## TITRE :

06-04-24-239	Construction d'une salle multifonctionnelle à l'école Saint-Jean - Octroi du contrat
06-04-24-240	Félicitations - Concours <i>Chapeau les filles</i>
06-04-24-241	Unité régionale de loisir et de sport Bas-Saint-Laurent - Délégation de représentants
06-04-24-242	Politique relativement aux contributions financières qui peuvent être exigées des parents et des élèves - Pour adoption
06-04-24-243	Autorisations de voyages - Directeur général
06-04-24-244	Rapport annuel 2004-2005
06-04-24-245	Classification des directeurs d'école du primaire
06-04-24-246	Probations - Cadres
06-04-24-247	Huis clos
06-04-24-248	Retour en séance publique
06-04-24-249	Structure administrative et suivis
06-04-24-250	Comblement de poste de directrice générale adjointe ou de directeur général adjoint - Ouverture de poste
06-04-24-251	Comblement de poste de directrice générale adjointe ou de directeur général adjoint - Formation du comité de sélection

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :****TITRE :**

06-04-24-252

Comblement de poste de directrice ou de directeur des services des ressources humaines  
- Ouverture de poste

06-04-24-253

Comblement de poste de directrice ou de directeur des services des ressources humaines -  
Formation du comité de sélection

06-04-24-254

**Information**

a) Rapport du président

06-04-24-255

Ajournement de la séance